

Prioriser le fret ferroviaire, une URGENCE pour les industriels amidonniers !

L'Union des Syndicats des Industries des Produits Amylacés et de leurs dérivés (USIPA) demande la mise en place de mesures exceptionnelles pour prioriser le fret ferroviaire dans les négociations entre le gouvernement et la SNCF afin d'assurer l'approvisionnement des usines. Pour certains sites amidonniers, 100 % des approvisionnements se fait par fret ferroviaire.

« Il faut reprioriser en urgence le fret ferroviaire », s'exclame Thomas Gauthier, délégué général de l'Union des Syndicats des Industries des Produits Amylacés et de leurs dérivés (USIPA). « Si les grèves continuent et que des mesures exceptionnelles ne sont pas prises pour assurer ce fret, le surcoût pour nos usines devient insupportable. D'ici la mi-mai nos usines pourraient subir des interruptions de production, ce qui est inacceptable ! », précise Thomas Gauthier. L'USIPA se félicite de l'alerte lancée par Emmanuel Macron dans son discours du 12 avril qui précise que du fait de la grève « des entreprises risquent de déposer le bilan ». L'USIPA demande la mise en place d'un service minimum pour le fret ferroviaire et l'ouverture des infrastructures nécessaires à la circulation des trains.

Les usines amidonnières se fournissant en céréales disposent d'une à trois semaines de stock et elles fonctionnent toute l'année en flux tendu. Avec environ 60 % des trains n'arrivant pas à destination depuis le début de la grève, l'USIPA constate que les stocks de ses adhérents baissent de jour en jour. « Pour approvisionner une usine nous avons besoin d'une rotation de 3 à 4 jours, comprenant l'acheminement d'une rame vide, son chargement en grains, son déplacement puis son acheminement au site industriel », explique Thomas Gauthier, qui poursuit « s'il manque une seule de ces opérations la livraison ne peut pas avoir lieu ». Cette grève a donc des conséquences directes sur la production des industriels en amidons, sirops de glucose, polyols, etc.

A cela s'ajoutent également des coûts indirects : environ 15 €/t de surcoût global de fret voire bien davantage en fonction des types de transport et de la localisation des sites. « Cette grève génère aussi des surcoûts contractés auprès des prestataires de fret hors SNCF, puisque les volumes de fret contractualisés doivent être payés, qu'ils soient réalisés ou non », regrette Thomas Gauthier. Malgré un contexte délicat, les amidonniers s'assurent que tout est mis en œuvre pour assurer la continuité des livraisons de leurs clients.

La quasi-totalité des sites amidonniers transformateurs de céréales utilisent le transport ferroviaire pour une part importante de leur approvisionnement en matières premières (blé ou maïs). Plus de 50% des volumes en blé et maïs, près de 3 millions de tonnes, arrivent sur les sites industriels via le fret ferroviaire.

Relations presse : pour tous renseignements, s'adresser à l'agence Ressources De la Nature

Fadela BENABADJI

Tel: 01 85 09 83 70

Mobile: 06 11 34 22 39

fbenabadji@agence-rdn.com

Mathilde LEHOUX

Tel: 01 85 09 83 71

Mobile: 06 09 49 09 78

mlehoux@agence-rdn.com

A propos de l'USIPA

L'USIPA réunit l'ensemble des amidonniers, féculiers et fabricants de caramels colorants implantés en France. Alliant tradition et innovation, l'amidonnerie extrait les constituants du blé, du maïs, de la pomme de terre et du pois protéagineux : amidon, protéines, fibres et lipides (germes/huiles). De l'amidon sont issus une multitude d'ingrédients (amidon et fécule natifs ou transformés, sirops de glucose, polyols, caramels colorants, bio-produits) qui sont valorisés en alimentation humaine, en nutrition animale et pour des applications non alimentaires. 1^{er} producteur européen, l'amidonnerie française représente plus de 16 000 emplois directs et indirects sur 14 sites industriels (10 sites amidonniers et 4 spécialisés caramels colorants).
www.usipa.fr